VENTES A L'ENCAN.

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR.

W. W. Carre Company Limited vs International Car Company.

No 92,895—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER C. A. Tessier, encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—

MARDI, 12 JUILLET 1910

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la susdite Cour, Division C, daté du 6 juin 1910, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1. Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent et en dépendant, situé dans la ville de Bath, No 2 sur le Chemin de la Métairie, en la paroisse de Jefferson, dans l'Etat de la Louisiane, désigné par la lettre D et s'étendant sur le côté sud du Chemin de la Métairie, borné sur le côté nord par ledit chemin, sur l'ouest par une portion de terre marquée C, sur le côté sud par un chemin public ci-quante pieds en largeur sur l'est par la portion de terre ci-après décrite marquée E et ayant les mesures suivantes, à savoir: Sur la ligne de l'ouest environ trois mille neuf cent soixante-seize pieds, neuf pouces sur la ligne de l'est, laquelle est parallèle à ladite ligne de l'ouest, environ trois mille sept cent quatre-vingt quatre pieds, neuf pouces et sept lignes; sur les lignes nord et sud, chacun deux cent dix neuf pieds, deux pouces et sept lignes à angle droit avec lesdites lignes est et ouest.

2. Un autre morceau ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en dépendant, situé dans la même ville et paroisse et contigu à ladite propriété ci-dessus décrite, étant désigné par la lettre E et borné sur le nord par le Chemin de la Métairie, sur le sud par ledit chemin public de cinquante pieds de largeur, sur l'ouest par le morceau ci-dessus décrit marqué D et mesurant sur ladite ligne de l'ouest environ trois mille sept cent quatre-vingt-quatre pieds neuf pouces; sur la ligne de l'est, laquelle est parallèle à ladite ligne de l'ouest, environ trois mille cinq cent vingt-trois pieds cinq pouces; et sur la ligne du nord chacun deux cent dix neuf pieds deux pouces et sept lignes à angle droit aux dites lignes est et ouest.

Le tout d'après un plan de E. H. Springbett, daté du 12 avril 1839, et déposé en l'étude de J. B. Marks, ancien notaire, le 28me jour de mai 1839.

Ladite propriété ci-dessus décrite, étant située en la Paroisse de Jefferson, Etat de la Louisiane.

Etant la même propriété laquelle était acquise par ladite International Car Company par achat de la New Orleans Terminal Company par un acte de vente pardevant Abraham Goldberg, notaire, le 26 février 1909, dûment enregistré en la paroisse de Jefferson, en le livre des transferts 88, folio 245.

En lequel dit acte d'achat les lignes suivantes sont vues:

1. Qu'il sera réservé de ladite vente le droit existant de la New Orleans Terminal Company au travers de ladite propriété, ouvert pieds de largeur, étant cinquante pieds sur chaque côté de la ligne du centre de la voie de ladite compagnie comme elle est maintenant construite, ledit droit de passage entrant dans ladite propriété au coin Nord-Est du lot E et traversant les lots E et D, diagonalement à la ligne du lot C.

2. Qu'aucun droit de passage n'existera jamais ou ne traversera jamais les droits de passage sur qu'est réservée de ladite vente en faveur de n'importe des portions des propriétés vendues et divisées en deux parties par ladite droits de passage.

3. Que ladite "Terminal Company" aura le droit en tout temps de construire et maintenir entourages sans portes ou ouvertures le long de la borne du nord de ses droits réservés de passage au Chemin de la Métairie à la ligne du lot C.

Les propriétés foncières et machines, attachées à sole devant être vendues en bloc, le tout d'après l'inventaire enregistré dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. 10 pour cent au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Jefferson C. Wenck, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Testenia Bank and Trust Company, recevoire.

MM Dart, Kernan et Dart, avocats.

11 juin—11 12 13 19 26—juil 3 10 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Propriété désirable pour commerce et résidence

A. C. Jacobs et al vs Mme A. G. Jacobs et als.

No 89,165—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, Encanteurs — Bureau No 134 rue Carondelet — MARDI, le 12 juillet 1910, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 26 mars 1909 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, et d'un jugement rendu le 24 juin 1909 et signé le 30 juin 1909, par le juge ad nommé, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1. Un certain terrain situé dans le Sixième District de cette ville, carré d'est 554, borné par les rues Foucher, Delachaise, S. Franklin et S. Liberté, mesurant 120 pieds, 6 pouces 5 lignes de façade rue Delachaise, sur 30 pieds, 7 pouces 1 ligne rue Foucher, 129 pieds, 8 pouces de profondeur sur la ligne du côté du terrain No 4 et 127 pieds, 2 pouces, 7 lignes de profondeur sur la ligne du côté du terrain No 6.

2. Deux certains terrains ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent, désignés par les Nos 1618 et 1620 rue Dryades, et comprenant deux magasins à deux étages donnant le District de cette ville, carré borné par les rues Dryades, Baronne, Euterpe et Terpsichore, désignés par les lettres E et F sur un plan de John F. Brown, voyer, annexé à un acte passé pardevant J. Fahey, notaire, le 10 mars 1877, d'après lequel lesdits terrains mesurent chacun 19 pieds 2 pouces 5 1/2 lignes de face rue Dryades sur 123 pieds de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec l'usage d'une allée de 5 pieds de largeur à l'arrière et ouvrant sur la rue Euterpe.

Chaque magasin est loué $100 par mois jusqu'au 30 septembre 1910, au placement de valeur et certain à augmenter de prix.

3. Trois terrains avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignés par les Nos 1409 et 1410, 1414 et 1416 rue Magazine et comprenant deux maisons doubles à deux étages, ayant de chaque côté 8 chambres, etc., dans le Premier District, carré borné par les rues Magnolia, Constance, Robin et Terpsichore, désignés par les Nos 3, 4 et 5 sur un plan de P. C. Bendenquié, architecte, daté du 5 avril 1867; lesdits terrains se touchent et mesurent chacun, plus ou moins, mesure américaine, 28 pieds 9 pouces 2 lignes de façade rue Magazine, sur une profondeur entre lignes parallèles, de 127 pieds 10 pouces 5 lignes.

Le vente ci-dite au bail et aux loyers que rendent les immeubles. Chaque maison doit être vendue séparément, selon le plan à la Bourse des Propriétés Foncières.

4. Un certain terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 1600 rue Carondelet, et se composant d'une maison de résidence à deux étages, ayant un corridor et environ 10 chambres, dans le Premier District, dans le carré borné par les rues Terpsichore, Euterpe, Carondelet et l'Avenue St-Charles, désigné par le No 4 sur un plan de Pillé et De Pouilly, ingénieurs civils, le 11 mars 1866, selon lequel ledit terrain mesure, au pied américain, 30 pieds de face rue Carondelet, sur une profondeur entre lignes parallèles et une façade rue Terpsichore, de 133 pieds.

Conditions—Comptant. 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant G. R. West feldt, notaire, aux frais des acquéreurs.

Rose E. Brantenle, 8

W. R. Scallim,

Bush, Walshe & Bush, avocats.

11 juin—11 12 19 26—juil 3 10 12

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Henry Armbruster.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 92,015— Division O—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est en peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Henry W. Armbruster, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS O'CONNELL, Greffier — Dart, Kernan & Dart, avocats.

23 juin—23 26—juil 2

VENTES A L'ENCAN

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

LE COTTAGE DOUBLE,

2125 et 2127 RUE QUATRIÈME,

Entre les rues Saratoga et Franklin.

Mme Elizabeth Kreebbe vs Mlle Annie Zink.

No 90,924—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER — C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 5 juillet 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 26 mai 1910 et signé le 1er juin 1910 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant un cottage double désigné par les numéros municipaux 2125 et 2127 rue Quatrième, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Quatrième, Troisième, Saratoga et Franklin, ledit lot est désigné par le No 17 dans l'îlet No 203 et mesure 30 pieds de face à la rue Quatrième sur une profondeur de 125 pieds (plus ou moins) entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer toutes les taxes pour l'année 1910. 10 pour cent au moment de l'adjudication. L'acte de vente incluant les frais de tout certificats aux frais de l'acquéreur, pardevant Théodore Cotesio, notaire.

4 juin—4 5 12 19 26—juil 3 5

Carrère & Keeney.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

—DE—

Propriétés du Quatrième District

COTTAGE SIMPLE

Avec Deux Etages dans le Fond

No 1653 rue Religieuse

Entre les rues Market et St-James.

RESIDENCE SIMPLE

A Deux Etages

No 1661 rue Religieuse

Entre les rues Market et St-James.

COTTAGE SIMPLE

No 2111 rue Annonciation

Entre les rues Jackson et Joséphine.

COTTAGE DOUBLE

Nos 2117-19 rue Annonciation

Entre l'avenue Jackson et la rue Joséphine.

JEUDI, le 7 Juillet 1910, à Midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 Baronne.

Succession de Catherine Bergin, Veuve de Charles Petit.

No 81,264 du Dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR CARRERE & KEENEY, Ernest A. Carrère, Encanteur — Bureau 806 rue Perdido JEUDI, le 7 juillet 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un jugement rendu ici en Cour ouverte le 12 mai 1910 et signé en Cour ouverte le 18 mai 1910, et par ordre supplémentaire fixé daté signé le 1er juin 1910 par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Deux certains lots de terre dans l'îlet No 86 de cette ville, borné par les rues Religieuse, St-James, St-Thomas et Market, marqués M et N sur un devis d'arpentage par C. Uness Lewis, député voyer de ville, daté du 24 mai 1910, d'après lequel lesdits lots sont contigus et le lot M mesure trente deux pieds, cinq pouces et deux lignes de face à la rue Religieuse sur cent vingt sept pieds, deux pouces et cinq lignes de profondeur, entre lignes parallèles, et ledit lot N mesure trente et un pieds six pouces de face à la rue Religieuse sur cent vingt-sept pieds six pouces et cinq lignes de profondeur aussi entre lignes parallèles.

Les améliorations sur le lot M, consistent en une résidence simple à deux étages retirée du trottoir; en bois, et couverte en ardoises, contenant environ 5 chambres, etc., dans le fond il y a une bâtisse à deux étages, contenant 4 chambres. Dans la cour il y a hangar, citerne, etc, et portant le numéro municipal 1661 rue Religieuse.

Les améliorations sur le lot N, consistent en un cottage simple retiré du trottoir ayant deux étages dans le fond et contenant 5 chambres. Dans la cour, il y a citerne, hangar, chemin pour voiture, etc., et portant le numéro municipal 1653 rue Religieuse.

2° Deux certains lots de terre dans l'îlet No 101 de cette ville, borné par la rue Annonciation, l'avenue Jackson, les rues Laurel et Joséphine, désignés comme lots E et S sur un devis de C. Uness Lewis, député voyer de ville, daté du 24 mai 1910, d'après lequel le lot E mesure trente deux pieds quatre pouces et six lignes de face à la rue Annonciation sur cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles; et ledit lot S mesure trente et un pieds six pouces et quatre lignes de face à la rue Annonciation sur cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles. Ledits deux lots E et S sont contigus.

Les améliorations sur le lot E consistent en un cottage double retiré de la banquette, ayant galerie sur le devant et contenant de chaque côté 6 chambres, bureau, citerne, etc., et portant les numéros municipaux 2117-2119 rue Annonciation.

Les améliorations sur le lot S, consistent en un cottage simple, avec chemin pour voiture, et contient 5 chambres, dans la cour il y a hangar, citerne, etc, et porte le numéro municipal 2111 rue Annonciation.

Conditions—Un tiers en plus comptant, et la balance, s'il y en a, représentée par deux billets de lien de vendeur, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, payables respectivement en un et deux ans après date, avec toutes les clauses usuelles de sécurité et d'hypothèque, dix pour cent du prix d'achat devant être déposé le jour de l'adjudication et ne doit pas porter d'intérêt.

L'acquéreur en les acquérera devant payer les taxes de 1910.

Les actes de vente pardevant Busière Rouen, notaire, aux frais des acquéreur.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur, 806 rue Perdido.

Frank McGloin, F. F. Trenier, Arthur Landry, Jno P. Sullivan, avocats.

5 juin—5 12 19 26—juil 4 5 6 7

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

J. W. Lawson vs William J. Cheevers.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans. — No 19,256. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Hy Renshaw, juge de la Division C, de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique, en face de mon entrepôt Nos 727-731 rue St Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 2 juillet 1910, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir: Tous les droits, titre et intérêt de William J. Cheevers à et dans le Sterling Café situé au No 761 de la rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée. Conditions: Comptant. — W. J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.—Gabe Fernandez Jr. occupant pour le demandeur.

21 juin—21 27—juil 2

VENTES A L'ENCAN.

Carrère & Keeney.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SUCCESSION

Joli Cottage Simple.

4516 rue St-Claude, entre les rues Kentucky et Mathilde.

Succession de Magdelena Bruning, épouse de Carl F. Kuppler.

No 93,776 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division D.

PAR CARRERE & KEENEY Ernest A. Carrère, Encanteur—Bureau No 806 rue Perdido.—JEUDI, le 28 juin et 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre issu [daté et signé le 21 juin 1910] par l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai de vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre avec les améliorations, situé dans le Troisième District, dans l'îlet borné par l'avenue St Claude, les rues Kentucky, Mathilde et Nord Rempart désigné comme lot No 9 mesurant 31 pieds de face à la rue St Claude sur une profondeur entre lignes parallèles de 198 pieds 2 pouces et 7 lignes.

Acquis par Carl F. Kuppler pendant son mariage avec Magdelena Bruns par achat de la Suburban Building and Loan Assn par acte pardevant H. L. Loomis Jr notaire le 5 février 1909, enregistré dans le livre des transferts 220, folio 689.

Les améliorations qui s'y trouvent consistent d'un cottage simple neuf, en bois couvert en ardoises retiré du trottoir, contenant 5 chambres, galerie, citerne, hangar etc. Double ligne de chaire devant la porte et portant le numéro municipal 4516 avenue St Claude.

Conditions — Comptant; l'acquéreur doit assumer le paiement de toutes les taxes dues pour l'année 1910, et de payer pour tous les certificats nécessaires et pour l'acte de vente pardevant H. L. Loomis Jr, avocat.

Dix pour cent du prix d'achat devant être déposé au moment de l'adjudication et devant être sans intérêt.

Zengel, Thomas & Sathon, avocats.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur, 806 rue Perdido.

26 juin—26—juil 3 10 17 24 25 26 27 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SUCCESSION

JOLI COTTAGE SIMPLE

No 2527 RUE PHILIP

Deux Terrains pour Bâtir, Contigus

Entre la Promenade Franklin et la Rue Painters.

Vis-à-vis du Marché maintenant en Voie de Construction.

JEUDI, 14 JUILLET 1910, A MIDI,

A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

Succession de John Henry Vahe.

No 96,349—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR CARRERE & KEENEY, Ernest A. Carrère, Encanteur, bureau No 806 rue Perdido—JEUDI, 14 juillet 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre issu, daté et signé du 8 juin 1910, par l'Hon. E. K. Skinner juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

1° Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, etc., situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Nord Prieur, Painters, Promenade Franklin et la rue Nord Johnson, désigné comme lot No Six, commençant 89 pieds, 11 pouces et 3 lignes de la rue Painters et mesurant 30 pieds de face à la rue N. Prieur sur 110 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un jeli cottage simple, couvert en ardoises, ayant chemin pour voiture et contenant galerie sur le devant, 3 chambres tapissées, cuisine, etc., dans la cour il y a hangar, écurie, citerne, etc., et portant le numéro municipal 2527 rue N. Prieur.

2° Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, etc., situé dans le même îlet et district que la propriété ci-dessus décrite, désigné comme lot No 4, commençant 59 pieds 11 pouces et 3 lignes de la Promenade Franklin, et mesurant 30 pieds de face à la rue N. Prieur sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

3° Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, etc., situé dans le même district et îlet que la propriété ci-dessus décrite, désigné comme lot No 5, commençant 119 pieds 11 pouces et 3 lignes de la Promenade Franklin, et mesurant 30 pieds de face à la rue N. Prieur sur une profondeur entre lignes parallèles de 140 pieds. Les améliorations consistent d'un hangar contenant une large cité.

Toutes les propriétés ci-dessus ont été acquises par John Henry Vahe, décédé, de la Suburban Building and Loan Assn, par acte pardevant H. L. Loomis, Jr, notaire, le 21 novembre 1906, enregistré en le livre des transferts, 219, folio 385.

Les propriétés ci-dessus seront offertes séparément, et en cas que la somme totale soit suffisante pour payer toutes les dettes et frais et charges l'adjudication sera valide, autrement les propriétés seront offertes et adjugées ensemble.

Conditions—Comptant. Les taxes de 1910 et les frais de tous certificats doivent être assumés par l'acquéreur. L'acte de vente pardevant H. L. Loomis Jr, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur devra prendre possession des loyers le jour de la signature de l'acte de vente.

10 0/0 comptant de dépôt au moment de l'adjudication pour lier la vente.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur.

Zengel, Thomas & Sathon, avocats.

12 juin—12 19 26—juil 3 10 11 12 13 14

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux terrains dans le Septième District.

Succession de Mme Edward Rau.

No 72,489—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur — Bureau No 311 rue Baronne (deuxième étage)—JEUDI, le 21 juillet 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement et ordre, rendu et signé le 6 juin 1910, par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. E, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Fern [autrefois Washington], Burthe, Short et Maple, désigné par le No 17 dudit îlet et mesurant trente pieds de face à la rue Short sur cent vingt cinq pieds de profondeur.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Burthe, Adams, Hillary et Elm [autrefois rue 3ème], désigné par le No 21 dudit îlet et mesurant trente pieds de face à la rue Hillary sur cent vingt pieds de profondeur.

Conditions de la vente comptant; les actes de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Fred Deibel, notaire. Un dépôt de 10 pour cent exigé au moment de l'adjudication.

Carl C. Friedrichs, avocat.

19 juin—19 26—juil 3 10 17 21

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Julia Kerner, veuve de William Sutherland.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 93,941—Division C—Attendu que Charles Albert Sutherland a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Julia Kerner, veuve de William Sutherland, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour THOMAS O'CONNELL, Greffier.—P. F. Kraemer, avocat.

26 juin—26 30—juil 5

VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN

Fitzpatrick & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Belles Installations de Bureau et de Magasin de Tous Genres.

A l'Encan, au 837 de la rue du Canal.

Vendredi, 15 Juillet, à 11 heures a. m.

Dans l'affaire de la liquidation de la Ferd. S. Kaufman Co. No 91-23 Cour Civile de District, paroisse d'Orléans Division D.

Conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge, daté du et signé le 27 juin 1910 à la Nouvelle-Orléans, à moi adressé pour que je vende à l'enchère publique, pour du comptant, la propriété ci-après décrite selon un inventaire.

Un lot de belles vitrines de murs, un assortiment salesman's comptoirs, vitrines, miroirs, cabinets, vaches (Dressing cases), porte robes, porte parapluies sujets en cire, poupées, lives, tables et nombre d'autres beaux articles de magasin et de bureau.

Conditions—Comptant pas de limite.

HARRY W. FITZPATRICK, Encanteur

Bureau 722 rue Gravier.

Téléphone M. 857

29 juin—29—juil 3 10 15

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Henry Germann—Cour Civile de District, Division E, Paroisse d'Orléans, No 93,605.

BON COTTAGE SIMPLE, 129 RUE SUD WHITE,

A QUELQUES PAS DE LA RUE DU CANAL.

A L'ENCAN, A MIDI, MARDI, 26 JUILLET, A la Bourse, 311 Rue Baronne.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire intitulée Succession de Henry Germann, dossier No 93,605, ledit ordre adressé à J. L. Onorato, daté et signé du 21 juin 1910, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi, MARDI, le 26 juillet 1910, la propriété foncière ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et dépendances y appartenant ou en dépendant de quelque façon, située dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues White, Gaequet, [maintenant avenue Cleveland Dupré et Canal] et d'après un arpentage dressé par Edgar Pilié voyer, lequel devis daté du 18 juillet 1900 est annexé à un acte d'achat dudit lot par le descendant en ceci; ledit lot ou portion de terre commençant à une distance de quatre vingt cinq pieds huit pouces et six lignes de l'emoignure de l'avenue Cleveland et mesurant trente deux pieds de face à la rue White, sur une profondeur de cent quarante et un pieds six pouces et quatre lignes, entre lignes égales et parallèles, et comme il est démontré par ledit devis d'arpentage dressé du tout du lot No quinze, de deux pieds sur le côté le plus près de la rue du Canal du lot contigu désigné par le No seize, et trente-deux pieds pris du fond ou la ligne de profondeur du lot numéro dix-neuf, d'après un devis dressé par P. A. D'Hémécourt, député voyer de ville, daté du 26 mars 1896, annexé pour référence à un acte de vente par H. Larousini à J. P. Tyrell, passé pardevant Chas. T. Soniat, notaire, le 5 avril 1886.

Conditions comptant—L'acquéreur devant assumer les taxes de 1910 les frais de tous certificats et les frais de l'acte de vente pardevant Frederick Zengle, notaire. La vente sujette au bail existant et les loyers réservés au vendeur jusqu'au passage de l'acte de vente, un dépôt (sans intérêt), de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO.

Encanteur et agent de Propriétés Foncières, 910 rue Gravier.

Zengel, Thomas & Sathon avocats

25 juin—25 26—juil 3 10 17 24 26

ANNONCE JUDICIAIRE

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—No 92,356—Succession de Lavinia Graham.

Vente en Partage d'un Site Splendidement Situé

POUR BATIR, AVENUE NASHVILLE,

L'îlet des rues Perrier, Celiste et Arabella.

MARDI, 19 JUILLET.

EN vertu d'un jugement et ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire intitulée Succession de Lavinia Graham, dossier No 92,356 ledit ordre rendu en cour ouverte le 9 juin 1910 et lu et signé en cour ouverte le 15 juin 1910, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, le 19 juillet 1910, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre, etc., situé dans la Sixième District de cette ville, désigné comme lot No 6 dans l'îlet borné par l'avenue Nashville, les rues Perrier, Plaquemines et Arabella, lequel lot mesure 30 pieds de face à l'avenue Nashville sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant l'acquéreur devant assumer les taxes de 1910 et les frais de l'acte de vente incluant les frais de certificats pardevant Louis A. Martinet notaire un dépôt (ne portant pas d'intérêt) de 10 pour cent du prix d'achat devant être fait au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO,

Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, 910 rue Gravier.

Wm B. Ker avocat.

Wm C. McLeod curateur ad hoc.

18 juin—18 19 26—juil 3 10 17 19

Par Miltenberger & Hincks.

ANNONCE JUDICIAIRE.

In re Interdiction de P. F. Auguste Cabiro.

No 76,203—Cour Civile de District—Division A.

Propriété de Choix du Troisième District

No 1329 RUE KERLEREC,

Entre Marais et Villere.

PAR MILTENBERGER & HINCKS—Ernest Miltenberger Jr, Encanteur—JEUDI, le 21 juillet 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre signé le 15 juin 1910, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'encan la propriété décrite comme suit, à savoir:—

Un certain lot de terre avec tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Kerlerec, Marais, Villeré et Columbus, désigné par la lettre D, sur un devis dressé par Edgar Pillé, voyer, sous la date du 25 février 1857 et annexé pour référence à un certain procès verbal d'une réunion de famille à cause des mineurs Sere, tous vendeurs Edgar Grima, notaire en cette ville, le 8me jour de mai 1857, lequel lot de terre mesure trente pieds, sept pouces et trois lignes de face à la rue Kerlerec sur cent cinquante-cinq pieds, quatre pouces et cinq lignes de profondeur sur le côté le plus près de la rue Marais, le séparant du lot C, et cent soixante pieds, deux pouces et trois lignes de profondeur sur la ligne du lot E, et trente pieds deux pouces et sept lignes en largeur dans le fond, le tout conformément audit devis.

Les améliorations comprennent un cottage simple en bois à un étage, couvert en ardoises, retiré de la banquette et contenant vestibule de réception, salon, salle à manger, 3 chambres à coucher, petit cabinet, office, cuisine, chambre à bain et galeries.

Condition — Un tiers comptant, la balance en un crédit de un et deux ans, la portion du crédit de ladite vente devant être démontré par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés portant huit pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès. Ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des dits billets, l'acquéreur devant payer outre sus et en plus du prix de l'adjudication les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1910, et de déposer 10 pour cent au moment de l'adjudication, et ne doit pas recevoir la loyers de ladite propriété qu'après la passage de l'acte d'achat; l'acte de vente devant être passé pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

MILTENBERGER & HINCKS

Encanteurs, 235 rue Baronne.

19 juin—19 26—juil 3 10 17 21

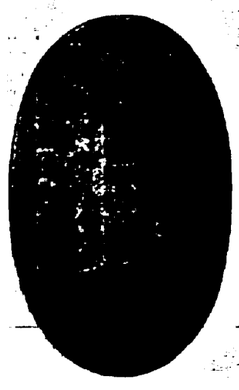

KING EDWARD HOTEL

(HOTEL DU ROI EDOUARD)

—A—

NEW YORK

145 à 155 W. 47th St.

A toucher de Broadway

"Le véritable Cœur de New York."

350 Chambres 250 Bains Privés. Absolument à l'épreuve du feu.

TOUS LES AGRÉMENTS MODERNES.

Chambres seules (Eau courante), $1.50.

Chambres seules et bain, $2.00, $2.50 et $3.00.

Salon, Chambres à coucher et Bain, $4.00 et plus.

Salon, Deux chambres à coucher et bain $5.00 et plus.

Pour chaque personne additionnelle dans la même chambre $1.00 extra

Ecrivez pour demander Livret.

PRIX SPÉCIAUX POUR L'ÉTÉ.

KING EDWARD HOTEL CO.,

JOHN HOOD, Prés. et Mgr.,

Anciennement du New Tift House, Buffalo Royal Hotel, Hamilton, Ont.

VENTES A L'ENCAN

Kernaghan, Cordill & Parkerson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR KERNAGHAN, CORDILL & PARKERSON, W. A. Kernaghan Encanteur—Bureau 339 rue Carondelet—

Jeudi, le 28 juillet 1910

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 19 mai 1910 par l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D, dans l'affaire de George L. G. Lhote vs Louisiana Lumber Manufacturing Company No 95,729 (un dossier de ladite cour), la propriété ci-après décrite, à savoir—

Propriétés Foncières

Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, contenant dix huit terrains Nos 1 à 18 inclusivement, borné par la Promenade Caronde et les rues Toulouse, Gayoso et Dupré, mesurant 283 pieds 2 pouces et 5 lignes à la rue Toulouse, 284 pieds 3 pouces à la Promenade Carondelet, 184 pieds 4 pouces à la rue Dupré et 204 pieds à la rue Gayoso, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant moulins, bâtisses forge, chambre pour bouilloire, chaudière, réservoir pour eau avec accessoire automatique.

Un certain îlet de terre situé dans le Deuxième district de cette ville, contenant dix huit terrains Nos 1 à 18, inclusivement, borné par la Promenade Carondelet, les rues Toulouse, White et Dupré, les mesures étant telles que celles qui sont entre mètres et bornes sur cet îlet ou des bâtisses. Cet îlet est environ la même grandeur que le dessus décrit.

Un certain îlet de terre situé dans le Deuxième District de cette ville borné par les rues Toulouse, St Pierre, White et Dupré, mesurant 283 pieds, 3 pouces et 4 lignes sur chacune des rues Toulouse et St-Pierre, 306 pieds, 3 pouces et 4 lignes sur chacune des rues White et Dupré, contenant vingt quatre terrains, Nos 1 à 24 inclusivement ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent comprenant écurie, hangar pour bois de charpente, maison pour gardien et chantier.

Douze certains lots de terre situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Toulouse, St Pierre, Dupré et Gayoso, désignés par les Nos 1, 2 et 3 et 16 à 24, inclusivement et mesurant comme suit: Le lot No 1 mesurant 35 pieds, 5 pouces et 6 lignes de face à la rue Gayoso, sur 141 pieds 7 pouces et 7 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 2 est contigu au lot No 2 et mesure 35 pieds 5 pouces 4 lignes de face à la rue Gayoso sur 141 pieds 7 pouces 7 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le lots Nos 16 à 24 inclusivement, sont contigus les uns aux autres et mesurent chacun 31 pieds 5 pouces 6 lignes de face à la rue Toulouse sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 16 formant le coin des rues Toulouse et Dupré, le lot No 24 formant le coin des rues Toulouse et Gayoso, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant le bureau, entrepôt et chantier de bois.

Machines.

Machines, chaudières, pompes, lattes scies, élév